

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**VENDREDI 06 NOVEMBRE 2020**  
**COMPTE RENDU**

**PRÉSENTS :**

Pascal PONCET, Emmanuelle BARLERIN, Jean Paul ROYER, Dominique VIETTI, Michel COMPAGNAT, Colette MELON, Michaël DAUSSY, Nathalie OSSEDAT, Dominique SCIANDRONE, Céline VALLAS, Antoine CHAMOURET, Solange PERRIER, Clément MOISSONNIER, Cyril EPINAT.

**ABSENTE EXCUSÉE :**

Urielle GONARD (procuration donnée à Cyril EPINAT)

**ABSENT :** 0

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Clément MOISSONNIER

**1/ RESERVES FONCIÈRES**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2020/91 en date du 30 octobre 2020 par lequel le conseil municipal décidait de de faire une offre à la DGFIP suite à la succession vacante de Madame Léonie RATHIER Veuve BARGE.

Pour rappel , il s'agit d'un lot unique composé des parcelles AB 405 et AE 228 d'une surface totale de 4.356 m<sup>2</sup> . Un montant de 3.050 € (trois mille cinquante euros) avait été proposé .

Entre-temps, de nouveaux éléments sont apparus et il a semblé pertinent de rediscuter l'offre initialement arrêtée.

Le maire et son bureau municipal réunis l'après-midi même , après discussion, proposent un forfait de 6 900.00 € (six mille neuf cents euros) pour l'ensemble des deux parcelles (AB 405 et AE 228).

Il est notamment pris en compte la situation stratégique d'une de ces parcelles jouxtant la réserve d'eau qui vient d'être réalisée « au Verdillé ».

Cette parcelle pourrait avoir une destination communale ludique ou sportive par exemple dans la continuité des équipements existants .

Il apparaît donc important que la commune en ait la maîtrise .

Le conseil municipal à 11 voix pour, 2 contre et 2 abstentions approuve cette proposition .

Il charge monsieur le maire de faire parvenir l'offre de 6900.00 € pour l'ensemble des parcelles à la direction générale des finances publiques avant le 10 novembre 2021, date limite.

**2/ RENOUELEMENT BAIL**

Monsieur le maire explique à l'assemblée municipale, que le renouvellement du bail de la salle des fêtes rue de Thiers n'intervient qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et non au 1<sup>er</sup> janvier 2021 comme énoncé lors du précédent conseil.

Le conseil municipal sera donc appelé à délibérer sur ce sujet en temps voulu.

### 3/ PLU

#### 1/Mission d'AMO à Monsieur MERCIER

Monsieur le maire rappelle la décision prise lors du conseil municipal de septembre de confier une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage à Monsieur François MERCIER pour lancer une consultation de bureaux d'études en capacité de reprendre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis, Monsieur MERCIER a créé une micro société.

Le conseil municipal délibère à nouveau à l'unanimité afin de confier cette même mission à cette entité nouvellement créée et ceci dans les mêmes termes.

La chronologie des décisions sera ainsi plus conforme en termes de processus de passation de la commande.

#### 2/Compte rendu rapide visioconférence du maire avec Madame la Directrice Des Territoires

Monsieur le maire donne un compte rendu rapide de sa visioconférence avec Madame REGNIER, Directrice de la Direction Départementale des Territoires .

Il fut notamment abordé le sujet du PLU pour lequel les services de l'Etat devraient accompagner la lourde démarche.

Furent aussi abordés divers dossiers au travers desquels Monsieur le maire exprima ses divergences de vues quant aux autorisations d'urbanisme notamment vis à vis de certains refus qu'il a indiqué ne pas comprendre .

Le maire indique que certains dossiers seraient reexaminés .

### QUESTIONS DIVERSES

#### Recensement points d'eau incendie :

Le compte rendu de la reconnaissance des points d'eau incendie (PEI) est remis à Clément MOISSONNIER au titre de ses fonctions conjuguées d'élus et de pompier volontaire afin qu'il puisse en prendre connaissance et apporter des précisions quant aux remarques consignées dans ce rapport.

#### Défense incendie

Cyril EPINAT questionne quant à la possibilité de créer une réserve incendie sur la parcelle communale boisée à proximité du réservoir d'eau pour le secteur des Chavannes - l'Allée.

Monsieur le maire pense "qu'à première vue" cela paraît faisable . Qu'une étude s'impose néanmoins et qu'une programmation quant à l'investissement doit être étudiée au regard des engagements du mandat qui sont à financer .

#### Remerciements

Monsieur le Maire fait part des remerciements reçus de la famille DUFOUR à l'occasion du décès du père d'Alain DUFOUR .

La séance est levée à 21 H 00

